

LES EAUX TROUBLES DE LA TARIFICATION SAISONNIERE

Toulouse-Métropole, par la voix de Robert Medina, nous assure que 500 000 m³ ont été économisés du 1^{er} juin au 30 octobre 2024. Mais nous ne savons toujours pas d'où viennent ces économies : du temps très pluvieux de juin et juillet 2024 ? Des Ecobox distribués par la Métropole censés permettre 30 % d'économies ? Et quelles ont été les économies selon les usages (industrie, commerces, hôpitaux, administrations, usagers domestiques) ? Il n'est donc pas évident que la baisse de consommation soit principalement due à la tarification saisonnière.

Par contre nous avons deux certitudes :

1/ En refusant d'appliquer la mesure au 1^{er} janvier 2024, c'est-à-dire en refusant d'appliquer la réduction de 30% sur les cinq premiers mois de l'année, la Métropole a encaissé entre 12 et 13 millions d'euros sur le dos des usagers.

2/ En cet été marqué par la canicule, l'augmentation de 42% a pénalisé les usagers domestiques à revenus modestes, les précaires et chômeuses/chômeurs, dont bon nombre ne peuvent partir en vacances, et sont contraints de vivre dans des logements sans isolation thermique et sans climatisation. Faut-il les punir par un tarif plus cher pour avoir consommé davantage d'eau?

LOI DUPLOMB : MENACES CONTRE L'EAU

Malgré la pétition et ses plus de 2 120 000 signataires, cette loi a été promulguée par Macron. Et malgré le retrait de l'article autorisant la réutilisation de l'acétamipride, la plupart de ses articles constituent une menace directe contre l'eau. Elle favorise l'élevage intensif particulièrement polluant ; elle met fin à l'interdiction d'être à la fois conseiller et vendeur de pesticides ; elle favorise les projets de stockage d'eau, jusqu'aux projets de mégabassines ; elle remet en cause l'indépendance de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et de L'ANSES (Agence Nationale de la Santé), en renforçant la tutelle de l'Etat.

Cette loi ne profitera qu'aux magnats de l'agro-industrie, mais surtout pas aux petits agriculteurs qui en subiront les conséquences, y compris pour leur santé. C'est pourquoi nous sommes solidaires de l'association Cancer Colère et de sa présidente Fleur Breteau, atteinte d'un deuxième cancer du sein, et qui a interpellé les députés lors du vote de la loi : « Vous êtes les alliés du cancer, et nous le ferons savoir ». Nous aussi le ferons savoir en menant le combat contre les pesticides aux côtés de Cancer Colère et de nombreuses autres associations.

Soutenez l'action d'EAU SECOURS 31

Vous pouvez faire un don par chèque ou CB via sur notre site

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Mail: _____

Adhésion: 10€ / Chomeurs, Etudiants, Précaires: 5€ Soutien: 20, 30€ ou +

En ligne sur <https://eausecours31.fr/comment-adherer/> Adhésion
Ou par chèque à l'ordre de Eau Secours 31 à envoyer à: Don
Eau Secours 31, s/c CASC, Adhésion et don
10 bis rue du colonel Driant, 31400 Toulouse
www.eausecours31.fr

La cotisation donne droit à une réduction fiscale de 66% avec délivrance d'un reçu fiscal



L'EAU POUR LA VIE, PAS POUR LES PROFITS!

L'été qui s'achève aura connu des événements marquants sur les champs qui nous animent. Les 2 millions de signatures de la pétition contre la loi Duplomb, suivies de l'avis du Conseil constitutionnel censurant la réintroduction de l'acétamipride, ont été d'excellentes nouvelles, qu'il faut prolonger par la poursuite des actions contre tous les pesticides (**lire p.4**). Malheureusement, la sécheresse intense et la canicule qui se sont installées au cœur de l'été, les incendies géants qui se sont multipliés sur la planète, dont celui des Corbières, les événements climatiques extrêmes qui ont touché de vastes zones et leurs populations, nous ont fait vivre dans nos corps et nos têtes les réalités brutales du dérèglement climatique. Oui il va falloir changer des choses, et sans tarder. Et cela, bien au-delà d'une tarification saisonnière de l'eau en trompe l'oeil (**lire p.4**). Notre journée annuelle qui portera le 4 octobre sur le thème « Restaurer les cycles de l'eau : agir localement c'est possible ! » tombe à point nommé pour faire le point sur ce que l'on peut faire, en ville comme à la campagne (**lire p.2 et 3**)

Ces questions vous intéressent ? Nous vous invitons à notre journée annuelle de formation et d'échanges

SAMEDI 4 OCTOBRE
9h - 17h30

Restaurer les cycles de l'eau
Agir localement c'est possible !

Bourse du Travail
19 place Saint Sernin - Toulouse
M^o Jeanne d'Arc

RESTAURER LES CYCLES DE L'EAU AGIR LOCALEMENT C'EST POSSIBLE

9h00

Accueil - café, thé, expo, films courts en libre service

9h30 - 9h45

Introduction et points d'actualité par Eau secours 31

12h30 - 13h45

Repas à participation libre (préparé par Eau Secours 31)

Matinée

Agir en milieu rural

9h45 - 11h00

Comment fonctionnent les bassins versants naturels ? Quel est l'impact des activités humaines ? Les projets alternatifs développés en Europe et dans le monde, visant à restaurer les "petits cycles de l'eau", un formidable encouragement à agir localement. avec

Daniel HOFNUNG *co-Président de la Coordination EAU Ile-de-France, Président de ATTAC Val-de-Marne*

11h00 - 12h30

Présentation du projet de recherche-innovation SpongeWorks dans la Vallée de la Lèze avec

Jean-Jacques MARTINEZ & Thomas BREINIG

Président & Directeur du Syndicat Mixte de la Vallée de la Lèze (SMIVAL, 31)

13h45 - 14h30

Grand Quiz - Café

Après-midi

Agir dans la ville

14h30 - 17h30

Comment la ville affecte-t-elle le cycle naturel de l'eau ? Des solutions pour des villes plus durables, l'expérience de Lyon avec

Bernard CHOCAT *Professeur émérite à l'INSA de Lyon et président d'honneur du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE)*

Elisabeth SIBEUD *Ingénieure Hydrologie Urbaine, Grand Lyon Métropole*